



**PROJET
EDUCATIF
GLOBAL
MUNICIPAL**

MAIRIE D'AMIENS

© Conception : Direction de la Communication - Amiens Métropole - 2017 © Photos : Laurent Roussein - Amiens Métropole - istockphoto.com



Le projet éducatif de la ville d'Amiens traduit l'engagement de la municipalité en direction des 0-25 ans en se basant sur les enjeux, les axes prioritaires, les valeurs portées et pour des classes d'âge bien ciblées. Il fixe des orientations en termes d'objectifs et définit le sens des actions à mener et/ou à soutenir.





EDITO

AMIENS : UNE AMBITION POUR LA JEUNESSE

Nous concevons le Projet Educatif Global Municipal (PEGM) comme le rouage essentiel entre notre vision politique et sa déclinaison opérationnelle sur le territoire amiénois.

Le PEGM n'est pas un dispositif, c'est un outil cadre de collaboration locale visant à la cohérence, à la complémentarité, à la mise en synergie des actions éducatives dédiées aux 0-25 ans. Il s'appuie sur des valeurs fédératrices et humanistes qui tiennent compte de tous les individus sans distinction aucune. Parce que la société dans laquelle nous vivons évolue, notamment grâce aux nouvelles technologies, la volonté municipale, tout en tenant compte de ces évolutions sociétales, est d'inventer de nouvelles formes de coopération nécessaires à la prise en charge des enfants, des adolescents et des jeunes amiénois.

L'Éducation a pour finalité de produire des individus socialisés. Promouvoir une éducation républicaine qui se mette au service de l'intégration des individus dans notre société basée sur une morale universelle et laïque, tel est notre objectif.

Le PEGM vise avant tout à la réussite de tous les enfants, de tous les adolescents et de tous les jeunes amiénois. Il contribue à créer les conditions de l'épanouissement de chacun dans leur ville.

L'éducation est une expérience tout au long de la vie. Elle est une opportunité pour les acteurs éducatifs de travailler ensemble en réinventant des formes de coopération adaptées à notre contexte et fondées sur notre engagement.

Mathilde ROY
Adjointe au maire déléguée à l'Éducation,
la Petite enfance et la Réussite scolaire

Brigitte FOURÉ
Maire d'Amiens

ENJEUX

Quelle citoyenneté voulons-nous construire ?
Comment créer les conditions d'un meilleur vivre-ensemble ?

1

RÉUSSITE DE TOUS LES ENFANTS, ADOLESCENTS ET JEUNES SANS DISTINCTION

Sur le plan scolaire, de la formation, de l'emploi, de l'épanouissement personnel et intellectuelle, la réussite de chaque enfant demeure notre priorité.

Co-construction d'une citoyenneté républicaine

L'éducation est de plus en plus partagée. Créer une synergie entre chaque acteur de la communauté éducative devient donc indispensable et gage de réussite.

2

L'ENGAGEMENT COMME LIGNE DE CONDUITE

Développer la confiance, la mobilité, le sens de l'engagement, la responsabilité, l'autonomie des enfants, des adolescents et des jeunes en s'appuyant sur un socle de valeurs et en favorisant leur accès aux divers domaines et notamment aux activités sportives et culturelles.

3

REDONNER UNE PLACE CENTRALE AUX PARENTS

La cellule familiale, première instance socialisatrice, espace éducatif où les parents sont les chefs de file. Si l'enfant doit être au centre de son projet, ses parents doivent également y occuper une place privilégiée. Placer la famille au cœur de notre action globale en créant les conditions d'un rapprochement entre parents, enseignants, animateurs...



AXES PRIORITAIRES

1

INTERGÉNÉRATIONNEL

- Véhiculer une image positive de la jeunesse et renforcer la confiance entre les générations en développant un art de vivre intergénérationnel
- Favoriser la transmission de l'Histoire, du savoir à travers les rencontres, les échanges entre enfants/jeunes et seniors
- Développer les actions intergénérationnelles de solidarité ponctuelles et pérennes

2

PRÉVENTION

- Donner aux enfants, aux adolescents et aux jeunes des solutions pour mieux prévenir les multiples risques auxquels ils pourront être confrontés (santé, sécurité routière, drogue...)
- Développer les actions de prévention liées aux problèmes de santé, d'hygiène, de bien-être
- Mener des actions de prévention de la délinquance

3

EMPLOI

- Faciliter l'accueil des enfants dont les parents sont en situation d'intégration dans l'emploi
- Développer les modes de garde pour contribuer à l'emploi des femmes
- Mobiliser les acteurs économiques en faveur de la formation et de l'emploi des jeunes
- Promouvoir l'entrepreneuriat et favoriser l'accès à l'emploi des jeunes
- Permettre une mobilisation directe des entreprises en faveur des demandeurs d'emploi
- Favoriser le rapprochement entre le monde du travail, l'entreprise et l'éducation des jeunes



VALEURS

Nous appuierons toutes les actions que nous menons et celles que nous soutenons sur des valeurs **fédératrices** et **humanistes**

Citoyenneté

VIVRE ENSEMBLE DANS LE RESPECT DE CHACUN

Les valeurs qui fondent notre République doivent redonner du sens à notre action politique. C'est ainsi que nous souhaitons que nos jeunes se les réapproprient. Nous devons, par les actions qui leur sont dédiées, offrir à nos enfants, nos adolescents et nos jeunes les outils adaptés à une citoyenneté solide.

Objectifs visés

- Favoriser la réflexion et l'expression des enfants, des adolescents et des jeunes en créant des espaces de paroles pour faciliter la prise de décisions dans différents domaines
- Créer les conditions d'une démocratie participative dans laquelle chaque acteur de la vie éducative aura sa place.

“

S'agissant de la Citoyenneté et de la Démocratie, le Conseil Municipal des Jeunes Amiénois (CMJA) est une illustration de ce que nous souhaitons voir se réaliser concrètement autour de ces 2 valeurs. La démocratie participative, telle que nous la concevons, accompagne de nombreuses actions qui sont mises en place à Amiens. La concertation et la consultation en sont les rouages essentiels. Les enfants et les jeunes ont une part active dans ce domaine. Ils proposent des politiques publiques les concernant à travers le CMJA. Ils donnent leur avis sur leur ressenti dans les bilans qu'ils ont avec leur animateur.

Laïcité

MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX SE COMPRENDRE

Nous concevons la laïcité comme la garantie de la liberté de conscience, comme l'expression possible de tout un chacun dans sa diversité sans que celle-ci ne soit imposée à qui que ce soit. Le respect des convictions ainsi que leur expression en est un des préalables.

Objectifs visés

- Garantir l'impartialité face aux différences afin de lutter contre toutes formes discriminatoires
- Permettre un meilleur vivre-ensemble
- Maintenir l'équilibre entre l'égalité des chances et le respect des convictions individuelles tout en veillant à ce qu'elles ne soient imposées par qui que ce soit et à qui que ce soit.

“

Connaître, comprendre et partager : telle sera la pédagogie adoptée par les intervenants pour que nos enfants maîtrisent et s'emparent du principe de laïcité.





Mobilité et Ouverture sur le monde

LE VOYAGE FORME LA JEUNESSE

Pour apprécier l'environnement dans lequel nous vivons, il est important de connaître ce qui se passe ailleurs. C'est cet « ailleurs » que nous souhaitons offrir aux enfants et aux jeunes. Le monde ne peut se résumer à leur rue, leur quartier ou leur ville. Nous voulons créer les conditions à une ouverture sur le monde.

Objectifs visés

- Permettre aux enfants, aux adolescents et aux jeunes de découvrir un horizon culturel et linguistique différent par différents moyens (voyages, lecture, spectacles, échanges scolaires...)
- Susciter et développer la curiosité chez l'enfant, l'adolescent et le jeune par le biais de rencontres, d'échanges, de projets artistiques, culturels et sportifs
- Développer les projets à l'international en offrant la possibilité à notre jeunesse de s'y investir et ainsi mieux appréhender le monde qui l'entoure.

“

Amiens et notamment l'école Sagebien ont accueilli en octobre 2014 quinze élèves correspondants américains durant trois semaines. Ils ont à ce titre été reçus par Madame le maire et son adjointe chargée de l'enfance et de la vie scolaire. A leur tour, douze élèves amiénois de classes de CE2 à CM2 sont allés à Tulsa, Oklahoma aux Etats-Unis, ville partenaire d'Amiens. Le but de ce projet est de créer dès la rentrée 2015 une classe d'immersion en CP à l'école Sagebien et ainsi de créer une classe bilingue et des échanges plus fréquents conjugués à un apprentissage de l'anglais par les enfants beaucoup plus tôt. D'autres projets de ce type sont en cours. Notamment un chantier jeunes à l'international effectué avec l'association GAS en 2015 qui a permis à une quinzaine de jeunes amiénois de partir, des mini-camps et des séjours organisés par les CAJ durant les vacances avec notamment la découverte des plages du débarquement.

Égalité des chances

RÉUSSITE POUR TOUS

Quelle que soit l'origine des enfants, nous devons leur assurer les conditions de la réussite éducative. Ainsi, il leur sera donné les mêmes chances de réussite et d'accès aux différents domaines professionnels, culturels...

Objectifs visés

- Donner aux enfants, aux adolescents et aux jeunes les mêmes conditions de réussite sur le plan de la scolarité, d'accès à la culture, aux activités sportives, aux loisirs, à la formation et à l'emploi
- Garantir l'équité et la justice pour tous
- Garantir l'accueil adapté aux enfants en situation de handicap.
- Lutter contre les inégalités Hommes / Femmes en permettant un égal accès aux structures existantes, aux instances et autres activités et projets

“

Le Dispositif de réussite éducative est un outil qui traduit parfaitement l'orientation opérationnelle que nous souhaitons donner à notre action.

Il vise à repérer et accompagner les enfants et adolescents présentant des signes de fragilité et rencontrant des difficultés dans leur parcours éducatif. Il est mis en place à Amiens depuis fin 2005. Cette action est mise en œuvre sur les 3 territoires d'Education Prioritaire et sur un de veille active. Le secteur Nord, le secteur Sud-Est, le secteur Etouvie, le secteur Sud-Ouest. En 2014, les 4 équipes ont défini et assuré le suivi de 413 parcours individualisés.

Environnement

APPRECIER ET RESPECTER SON ENVIRONNEMENT

Notre responsabilité est de léguer à nos futures générations un monde propre et ce travail commence par leur laisser une ville propre. Il s'agit de permettre aux enfants, aux adolescents et aux jeunes de s'approprier les enjeux inhérents à la protection de leur environnement et celui des autres. Organiser les actions que la ville organise ou accompagne permettra au public ciblé d'apprécier et de respecter cet environnement. Le but est aussi de mieux appréhender les enjeux liés au développement durable.

Objectifs visés

- Sensibiliser les enfants et leurs familles aux enjeux du développement durable
- Permettre aux enfants d'avoir une conscience écologique et les sensibiliser à leur appartenance à un environnement
- Développer les notions d'appréciation et de respect de cet environnement.

“

Il existe diverses actions menées en direction des enfants, des adolescents et des jeunes amiénois avec pour objectifs de les sensibiliser aux enjeux du développement durable. Ainsi les enfants des écoles et des accueils de loisirs participent à des activités de respect de l'environnement. Actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire menées dans les restaurants scolaires, des projets jardin sont autant d'illustrations concrètes que nous souhaitons mener.



Méritocratie

ACCOMPLISSEMENT DE SOI

La méritocratie est une valeur qui tend à promouvoir les individus dans la société en fonction de leur mérite démontré par leur investissement dans leur engagement individuel et/ou collectif. En ce sens, les actions que mène notre collectivité devront encourager celles et ceux qui font des efforts pour s'épanouir socialement. Elles devront également aider et accompagner celles et ceux qui sont dans la difficulté.

Objectifs visés

- Valoriser les enfants, les adolescents et les jeunes par rapport à leur investissement dans la vie en collectivité, les projets ou les activités dans lesquels ils sont engagés, leur créativité
- Promouvoir le potentiel de chacun d'entre eux
- Encourager un comportement, une action, un effort, une démarche autant que le résultat.

“

Cette valeur se traduit au quotidien. La valorisation de nos enfants, nos adolescents et nos jeunes doit être effective chaque jour. Chaque intervenant gardera en tête d'encourager l'investissement et les efforts de ces derniers.

Solidarité

ENGAGEMENT MUTUEL ET ENTRAIDE

Soutenir, accompagner, assurer l'équité en tenant compte de la spécificité de chacun des territoires de la ville sont autant de buts vers lesquels nos politiques éducatives tendent.

Objectifs visés

- Favoriser les actions d'entraide, de partage et de respect ainsi que la cohésion, la mutualité et la coopération
- Développer le travail d'équipes pluridisciplinaires
- Soutenir, accompagner les parents dans leur rôle éducatif.

“

L'Appel à Projets Jeunes d'Amiens vise à permettre à des projets de jeunes amiénois de voir le jour. Il encourage, il soutient et accompagne des initiatives locales, nationales et/ou internationales par le biais de financement d'actions émanant de ces mêmes jeunes. Il permet également le soutien d'entreprendre en proposant de nombreux conseils et en orientant les porteurs de projets.



CLASSES D'ÂGE

Le passage d'une classe d'âge à l'autre devra s'opérer de manière la plus fluide possible. Pour assurer une transition efficace, les services coopéreront de manière à la faciliter.

0 > 3 ans

Les structures d'accueil Petite Enfance accueillent les jeunes enfants et leur famille. Régis par des orientations politiques et sociales et contenus par un cadre législatif précis, les Services d'Accueil Petite Enfance répondent aux besoins fondamentaux des enfants par une prise en charge adaptée. Elles participent à l'éveil physique, intellectuel et psychique dans une contenance de sécurité affective. Les projets éducatifs mis en œuvre dans les structures favorisent l'autonomie de l'enfant à son rythme et l'aide à se socialiser dans un climat de confiance.

Les équipes professionnelles qualifiées accompagnent l'enfant de manière individualisée en concertation étroite avec sa famille.

4 > 11 ans

Les structures d'accueil municipales sont organisées de telle manière à placer l'enfant au cœur de l'action éducative. Les acteurs de la communauté éducative œuvrent au quotidien pour offrir aux enfants accueillis des conditions de leur épanouissement sur le plan affectif, physique et psychologique.

Les équipes éducatives s'attacheront à concerter ces derniers dans l'organisation des loisirs, des projets qui leur sont destinées.

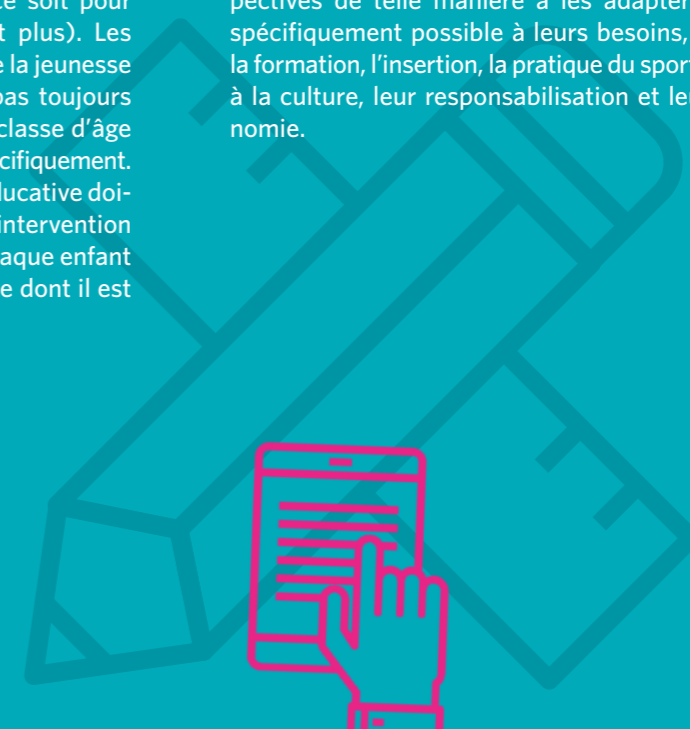


12 > 15 ans

Cette classe d'âge peut être problématique en ce sens que les dispositifs existants sont soit pensés soit pour la classe d'âge de l'enfance soit pour celle de la jeunesse (les 16 ans et plus). Les acteurs des secteurs de l'enfance et de la jeunesse s'appuient donc sur des dispositifs pas toujours adaptés pour ces adolescents. Cette classe d'âge est charnière et elle doit être traitée spécifiquement. Les intervenants de la communauté éducative doivent imaginer de nouveaux modes d'intervention spécifiques. Et garder à l'esprit que chaque enfant doit être au cœur de l'action éducative dont il est le destinataire privilégié.

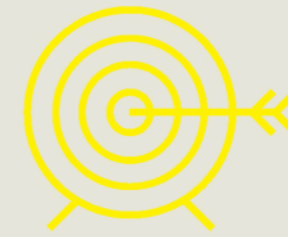
16 > 25 ans

L'accueil de cette classe d'âge relève d'une approche globale nécessitant de spécifier nos actions respectives de telle manière à les adapter le plus spécifiquement possible à leurs besoins, comme la formation, l'insertion, la pratique du sport, l'accès à la culture, leur responsabilisation et leur autonomie.



GOUVERNANCE DU PEGM

Pour mettre en cohérence le nombre important d'actions ou dispositifs éducatifs, il est nécessaire de poser les jalons d'une coordination globale. Le nombre important d'interlocuteurs travaillant autour de l'enfant nous invite à mettre en œuvre la meilleure manière de coordonner les actions respectives qui lui sont dédiées. La réussite de la mise en œuvre du PEGM repose sur un principe fort de coopération et de partage et s'appuie sur deux instances de pilotage et d'animation.



Les instances de pilotage et animation

1 LE COMITÉ DE PILOTAGE POLITIQUE : COMITÉ D'ANALYSE ET DE PROSPECTIVE DU PEGM

- Il fixe les orientations stratégiques des actions éducatives menées ou soutenues par la ville et destinées aux 0-25 ans
- Il s'assure que les objectifs, les axes et les valeurs fixés dans le Projet soient respectés.
- Il s'agit d'une instance stratégique qui a pour but de réfléchir à la mise en place d'une politique éducative commune et partagée avec les partenaires institutionnels et associatifs.
- Il se réunit 2 à 3 fois par an.
- Il est coprésidé par l'élue en charge de de l'éducation et de la petite enfance et par l'élue en charge de la jeunesse.

2 LE COMITÉ TECHNIQUE

- Il se réunit autant de fois que nécessaire par thématique ou par territoire.
- Il assure la déclinaison opérationnelle des orientations stratégiques décidées par le comité d'analyse et de perspectives du Projet.
- Il s'agit d'une instance qui réfléchit à la mise en œuvre et à la mise en cohérence des actions éducatives menées ou soutenues par la ville d'Amiens.
- Il est force de propositions dans la manière d'améliorer la mise en œuvre du Projet.
- Il est organisé autour d'un ensemble d'acteurs de la communauté éducative afin de créer les conditions de coopération, de partage d'informations, de co-construction de ces différents intervenants.